



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

**Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous**

Le Sépey, le 27 juillet 2006

PREAVIS N° 269/2006

Crédit complémentaire au budget 2006 (Compte 430.314 – Entretien des routes)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Résumé

En raison d'un hiver extrêmement rigoureux les routes et chemins communaux ont été fortement endommagés et, dans un cas, un glissement de terrain est intervenu.

Le budget adopté par le Conseil communal est de CHF 200'000.00 (compte 430.314 – Entretien des routes). Il est, à peu de choses près, dans ce même ordre de grandeur chaque année, cas exceptionnels réservés. C'est dire qu'il ne prévoyait pas ces événements.

Les faits, que nous décrivons ci-après, nous obligent à demander un crédit complémentaire de CHF 120'000.00 portant ainsi le budget 2006 de cette position à CHF 320'000.00, subventions « Améliorations foncières » non déduites.

2. Détail

Nous résumons la situation répartie en deux lots : le 1^{er} les travaux imprévisibles, le 2^{ème} le projet budgété :

1. Travaux imprévisibles et exceptionnels

Rappelons qu'ils résultent des conditions météorologiques de l'hiver.

- Le Planchamp CHF 12'900.00
Réfection en aval et en amont du mur de soutènement.
- La Trappe CHF 16'000.00
Affaissement du mur de soutènement en dessus du chemin communal.
- La Cucule (Rte de Solepraz) CHF 60'000.00
Glissement de terrain ayant emporté une partie de la route.

2. Travaux budgétés

- Chemin de Velard CHF 31'100.00

Coût total du projet : CHF 91'100.00.

Les travaux de « La Cucule » ont été exécutés en raison de l'urgence. Les autres travaux sont adjugés sous réserve de la décision du Conseil communal.

3. **Crédit complémentaire**

Nous récapitulons :

Rubrique	Montant
Le Planchamp	12'900.00
La Trappe	16'000.00
La Cucule	60'000.00
Chemin de Velard	31'100.00
Total	120'000.00

La Municipalité a présenté les dossiers aux Améliorations foncières. Les ouvrages suivants seront subventionnés :

Rubrique	Montant
La Cucule	50 % du coût effectif
Chemin de Velard	38'089.40

Notons à ce sujet qu'à la lumière de nouvelles dispositions de subventionnement la Municipalité a soumis une planification globale ce qui a favorisé l'octroi des aides AF.

La Municipalité, en conséquence, sollicite un crédit complémentaire de CHF 120'000.00, subventions non déduites.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu le préavis municipal No 269/2006 du 27 juillet 2006,

Ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

D é c i d e

- **D'accorder à la Municipalité, un crédit complémentaire au budget 2006 de CHF 120'000.00 pour les travaux décrits.**
- **De porter le compte 430.314 – Entretien des routes à CHF 320'000.00.**
- **De prendre acte que les subventions promises seront déduites du coût de l'investissement.**

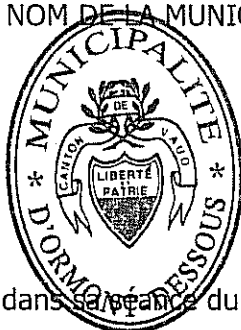
*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-président

G. Bonzon
Gilbert Bonzon



Le Secrétaire

R. Parrat
René Parrat

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 août 2006

Délégué municipal : M. Claude Tommasini, Municipal

Réf. : 210.01.00